

Interpellation citoyenne : Association des parents de l'école de Calevoet : Priorité à la sécurité de nos enfants sur le chemin de l'école n° 2.

Il y a un an, nous vous avons présenté notre interpellation citoyenne (avec la pétition en ligne) « Priorité à la sécurité de nos enfants sur le chemin de l'école ». Ceci en est la suite – pour ne pas dire la répétition.

Il y a un an, nous vous avons éclairé sur le fait que, deux fois par jour, environ cent enfants traversent la chaussée d'Alseberg et la rue Egide Van Ophem, la plupart pour aller à l'école de Calevoet ou au préguardiennat à côté.

Nous avons souligné le fait que des automobilistes impatients mettent en danger la vie de nos enfants lorsqu'ils traversent ces deux rues seuls ou avec leurs parents. Ni le passage piéton d'un côté ni le feu de l'autre ne sont – pour certains – un motif suffisant pour laisser la priorité au groupe le plus vulnérable, nos enfants.

Il y a un an, vous avez proposé de nombreuses pistes pour améliorer la situation aux abords de notre école. Au mois de février, lors d'une réunion avec M. l'Echevin Biermann qui a suivi notre première interpellation, nous avons retenu les propositions suivantes :

Pour le passage piéton rue Egide Van Ophem :

- installation de coussins berlinois (pendant les vacances de printemps) ;
- mise en place de triangles rouges sur la voie pour annoncer un passage piéton devant une école ;
- amélioration de la signalisation « Zone 30 » (qui ne clignote plus pour l'instant) ;
- demande à Sibelga de rajouter un éclairage plus adapté pour renforcer la visibilité ;
- adaptation des horaires de présence de l'agent en fonction de l'arrivée et de la sortie des élèves ;
- tentative de trouver un stationnement sécurisé pour les bus et autocars amenant les élèves à la piscine, en excursion, en classe de mer, etc. ;

Pour l'autre côté de la gare :

- Demande à la Région, responsable de la gestion des feux, d'éviter la simultanéité des feux verts des piétons et des voitures tournant à droite sur la chaussée d'Alseberg ;

Réflexion avant les travaux pour améliorer la sécurité des piétons dans le futur.

Que s'est-il passé depuis lors ?

La commune a refait le marquage blanc du passage piéton en bas de l'école. Or, l'insécurité de nos enfants sur le chemin de leur école n'a pas changé d'un iota.

Au contraire, d'autres obstacles s'y sont rajoutés.

En raison des travaux du côté de la chaussée d'Alseberg (pendant lesquels il n'y a même pas de passage sécurisé pour les élèves et les autres piétons ni de consultation des parents comme promis), le trafic ainsi que la fréquentation des bus en bas de l'école ont fortement augmenté. Les automobilistes sont encore plus stressés.

Il y a un an, nous avons eu le retour d'un grand nombre de parents, contents de voir la commune d'Uccle s'investir dans la sécurité routière de leurs enfants. Aujourd'hui, nous avons nous-mêmes pris l'initiative de créer des panneaux en bois et en couleur, qui seront installés le long de la rue pour susciter l'attention de ceux qui ne freinent pas aux abords de notre école, comme par exemple cette conductrice qui, un matin du mois de juin - juste avant que l'école ne débute ses activités -, a heurté avec sa voiture l'agent de sécurité sur le passage piéton, parce qu'elle voulait passer rapidement entre deux groupes d'enfants qui traversaient la rue. Par la suite, elle déclarera qu'elle n'avait pas vu l'agent malgré sa veste de couleur fluorescente.

Nous pensons qu'il est temps de relancer le dialogue sur la sécurité routière de nos enfants avec vous, un dialogue qui avait d'ailleurs si bien commencé.

Il est urgent de repenser la circulation dans tout le quartier de Calevoet, où les voies sont déjà saturées, et ce avant que les infrastructures de notre école ne soient agrandies.

Mme Francken rappelle qu'en décembre 2016, ce quartier avait déjà fait l'objet d'une interpellation citoyenne devant le Conseil communal, à propos de la sécurité routière des usagers faibles, et surtout des enfants. Quoique la majorité ait alors promis de répondre à ces inquiétudes légitimes, les citoyens doivent à présent réitérer la même interpellation. Le lancement des travaux rue de Stalle et chaussée d'Alseberg a entraîné une déviation de la circulation automobile vers ce quartier, contraint par ces circonstances à un certain isolement par rapport au centre d'Uccle.

Lors de la première séance de septembre du Conseil communal, le groupe Ecolo a interpellé le Collège à propos de la mobilité des piétons et des usagers des transports en commun aux abords de ces chantiers.

La seconde séance du même mois a donné lieu à une interpellation citoyenne émanant d'habitants du quartier limitrophe, qui se plaignaient des embarras de circulation causés par la déviation des poids lourds.

Selon toute vraisemblance, l'Echevin de la Mobilité va répondre ce soir qu'il a entendu la population, que la situation est complexe en raison de son imbrication dans les politiques régionales et qu'il faut du temps pour mettre en place des solutions pertinentes... Mme Francken enjoint le Collège de ne pas se contenter de formules creuses, en étant véritablement à l'écoute des Uccloises et des Ucclois. La décision d'organiser des rencontres de participation citoyenne s'inscrit dans cette perspective mais Mme Francken souligne que le groupe Ecolo ne cesse depuis plusieurs mandatures d'inviter le Collège à prendre cette initiative. Il sera sans doute difficile pour la majorité d'agir avec efficacité à un an des élections et, de toute façon, aucune rencontre n'est prévue pour le quartier évoqué ce soir.

Le rôle du Bourgmestre consiste à coordonner les actions menées par les Echevins de la Mobilité, des Travaux, de l'Urbanisme, de l'Education, afin de proposer une solution globale aux problèmes vécus par ses concitoyens. Cette mission exigeant une répartition correcte de la charge de travail au sein du Collège, il est souhaitable que le M. le Bourgmestre s'engage à temps plein au service des Uccloises et des Ucclois.

M. l'Echevin Biermann répond que la problématique concerne l'ensemble du quartier et ne se limite pas aux abords immédiats de l'école.

La proposition consistant à placer des coussins berlinois ne peut être retenue pour la partie de la chaussée d'Alseberg relevant de la Région, en raison de la présence de rails de tram. Le passage de plusieurs lignes de bus constitue également une entrave à la mise en place d'un tel dispositif.

L'installation d'un éclairage de type « Zebra » en vue d'améliorer la luminosité ne constitue pas non plus une solution envisageable. En effet, les mesures photométriques effectuées par Sibelga démontrent que la mise en place d'un système Zebra ne fournirait pas un surcroît de luminosité au passage piéton, étant donné que le site est déjà suffisamment éclairé et bénéfique en outre du dispositif lumineux installé par la SNCB pour le parking vélo situé de l'autre côté du trottoir.

M. l'Echevin Biermann souligne toutefois que plusieurs initiatives ont été concrétisées. Les marquages du passage piéton et du symbole A23 (triangle avec écoliers) ont été refaits. Ce symbole a été repeint en blanc et non en rouge car la couleur rouge est réalisée à partir d'une matière thermoplastique qui peut s'avérer glissante.

Le Collège a aussi l'intention de remettre en état de fonctionnement les deux panneaux « zone 30 » clignotants qui étaient situés respectivement à hauteur du n°1022 de la chaussée d'Alseberg et du n° 30 de la rue Egide Van Ophem. La décision a été prise ce matin, vu que la gestion d'une vingtaine de panneaux lumineux, naguère assumée par la police, vient d'être récupérée par la commune.

Le Collège proposera au Conseil communal d'approuver lors de sa prochaine séance la mise en zone 30 du secteur compris entre le début de la rue Egide Van Ophem, à hauteur de la rue des Myosotis, et la chaussée d'Alseberg, la part communale de cette dernière étant incluse. Dans un premier temps, des mesures provisoires de limitation de vitesse seront adoptées. Le service de la Voirie travaille d'ores et déjà sur un projet d'aménagement définitif, dont le Collège espère la réalisation pour 2019.

Le Collège a également réfléchi à une adaptation éventuelle des horaires de l'agent ALE (Agence locale pour l'emploi). Cependant, il ne faut pas oublier que le travail des agents recrutés dans le cadre de l'ALE fait l'objet d'une réglementation très stricte, en vertu de laquelle le volume horaire global de leurs prestations ne peut être modifié. Moyennant le respect de cette condition, les heures prévues pour les prestations des agents ALE peuvent être déplacées. M. l'Echevin Biermann a repris contact avec la direction de l'école pour aménager les horaires des agents ALE de manière à ce qu'ils correspondent aux pics d'affluence.

La création d'un emplacement pour bus scolaire sera aussi soumise à l'approbation du Conseil communal lors de sa prochaine séance. Il s'agit en l'occurrence de l'espace situé devant le n° 14 du clos

Prigogine. Ce choix est particulièrement judicieux, puisque cette voirie en cul-de-sac, très calme et dotée d'un rond-point, permet d'éviter la traversée de la rue Egide van Ophem.

Pour ce qui concerne le réaménagement du tronçon de la chaussée d'Alseberg situé en voirie régionale, le Collège a veillé à ce que la sécurité des piétons soit prise en compte dans le projet de permis d'urbanisme. Plusieurs remarques émises par la commune dans ce cadre visent à poursuivre cet objectif. Les experts de Bruxelles-Mobilité ont notamment approuvé la proposition de la commune selon laquelle il conviendrait de doter les feux de signalisation de boutons-poussoirs. La Région s'est engagée à installer prochainement des boutons-poussoirs sur les feux de signalisation situés sur la partie de la chaussée d'Alseberg relevant de sa compétence.

Le service de la Voirie réfléchit encore à l'opportunité d'étendre les travaux de réaménagement de la rue Egide Van Ophem à la partie communale de la chaussée d'Alseberg, menant à la place du Bourdon.

La représentante de l'Association des parents de l'école de Calevoet remercie M. l'Echevin Biermann pour sa réponse. Elle précise toutefois que les parents resteront vigilants car, quoiqu'on puisse admettre qu'il faille réfléchir avant d'agir à l'échelle du quartier, il n'en demeure pas moins que chaque jour qui passe constitue un jour d'insécurité supplémentaire pour les enfants, contraints de traverser deux rues particulièrement dangereuses.